



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE 2020-342208

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.se.s handicapé.e.s

Intitulé du poste (F/H):

Responsable du département des collections et des ressources documentaires

Catégorie statutaire : A

Corps : Conservateur du patrimoine

Code corps : CSVT

Spécialité :

Groupe RIFSEEP : 3

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Métiers de la conservation, de l'architecture et du patrimoine architectural

Emploi(s) Type : CUL10 B- Responsable d'un fonds patrimonial ou de collections

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

1 Esplanade du J4

13002 Marseille

Missions et activités principales :

Placé.e sous l'autorité du Directeur.trice scientifique et des collections, le.la titulaire du poste assure la responsabilité du Département des collections et des ressources documentaires. Il.elle assure la gestion physique et documentaire de l'ensemble de ces collections et fonds, ainsi que la responsabilité du fonctionnement du Centre de conservation et de ressources qui les abrite.

A ce titre, le.la titulaire du poste :

- Encadre et anime l'équipe du Département,
- Gère le budget alloué au département (proposition des budgets initiaux, suivi, préparation des budgets rectificatifs, exécution budgétaire),
- Définit et met en œuvre, sous l'autorité du directeur/trice scientifique, la politique de conservation, de valorisation, de diffusion et de développement des collections,
- Veille à la bonne conservation des collections et fonds, dans le respect des règles de la conservation préventive,
- Coordonne la politique de restauration, dans les règles de l'art et dans le respect de la déontologie professionnelle,
- Coordonne le suivi et la réalisation des acquisitions des collections et fonds, de l'organisation des réunions décisionnelles au suivi de l'édition des inventaires,
- Coordonne la politique des prêts et de dépôts, et les acquisitions, puis en assure le bon déroulement
- Définit les procédures de travail garantissant le respect de l'éthique et de déontologie,
- Développe des projets de valorisation des collections, au sein du Centre de Conservation et de ressources comme à l'extérieur,
- Est responsable de la politique documentaire globale du département,
- Participe au réseau de connaissance et d'études des œuvres, de leur conservation, de leur restauration, en travaillant de concert avec les établissements et instances partenaires,
- Participe aux activités scientifiques et culturelles de l'établissement : réalisation d'expositions, publications, recherches...
- Contribue aux travaux certaines instances de l'établissement, comme le comité de direction, la commission des acquisitions ou le conseil d'orientation scientifique.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Maîtrise parfaite de la réglementation musées et des normes documentaires et de conservation.
Connaissance des circuits de décision, des instances de tutelle, management.

Savoir-faire

Conservation préventive, connaissance de l'histoire des institutions muséales, maîtrise des règles des marchés publiques, maîtrise des règles budgétaires publiques.

Savoir-être (compétences comportementales)

Disponibilité, rigueur, sens pratique, goût du travail en équipe.

Environnement professionnel :

La Direction scientifique regroupe trois services : le département des collections et des ressources documentaires, le département de la recherche et de l'enseignement et le service de la conservation. Le Département des collection a pour mission la conservation, la connaissance, l'enrichissement, la valorisation des collections et fonds conservés, hérités pour partie de l'ancien musée national des arts et traditions populaires. Le département travaille en étroite collaboration avec les autres services de la direction scientifique.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques :

Responsable du département des collections et des ressources documentaires
Directeur/trice scientifique et des collections

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la Direction scientifique et des autres départements du Mucem.

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Solide expérience en matière de conservation des collections, chantier des collections, commissariat d'exposition, encadrement d'équipes.

Qui contacter ?

Mme Émilie Girard, Directrice scientifique et des collections

Informations :

Envois des candidatures : emilie.girard@mucem.org

La candidature (lettre + CV) est à adresser à : Jean François Chougnnet, Président du Mucem (jean-francois.chougnnet@mucem.org) et à Emilie Girard, Directrice scientifique et des collections (emilie.girard@mucem.org)



Une copie de la candidature (lettre + CV) doit **obligatoirement** être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : candidature.dgp@culture.gouv.fr, **en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste** (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2020-XXX).

- par courrier, au Ministère de la culture, « sous-direction des métiers et des carrières (SRH1) », 182 rue Saint-

Honoré, 75033, PARIS cedex 01.

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 31/01/2020